

caisse a passés dans cet enfer. Il est vrai, d'un autre côté, que les orphelins de Montréal en ont profité, mais la Providence a tant de moyens de nous venir en aide plus doucement, plus humainément, que je m'insurge quand même, en dépit de la charité, contre la force dévorante du feu.

Pour ce qui est des banques, elles tarderont autant que possible à frapper leurs billets sur papier d'amiante : parce que l'incendie, comme le naufrage, la destruction sous une forme ou sous une autre, leur profitent. Tout billet de banque brûlé, enfoui, disparu d'une manière quelconque de la circulation, constitue un bénéfice net pour la banque qui l'a produit. Mais si la banque du *Dominion* s'imprime sur papier incombustible, les autres banques seront bien forcées de suivre.

Nos archives, nos manuscrits historiques, ne devraient-ils pas être copiés sur papier d'amiante ? Les livres mêmes de nos bibliothèques publiques ne devraient-ils pas également être imprimés sur ce papier ?

Tout ouvrage, littéraire ou scientifique, de plus de cent pages et publié à mille exemplaires au moins devrait être aussi imprimé sur papier d'amiante, à dix pour cent du chiffre de sa publication, afin de permettre aux bibliothèques publiques de se procurer des volumes incombustibles.

Qui vous dira jamais ce que nous avons perdu de documents et de livres précieux par les incendies de nos parlements ?

Désormais, avec de l'organisation et une bonne police typographique, nous ne serions